



COMPTE RENDU DE LA REUNION DE LA COMMISSION MEDICALE NATIONALE FFC

Samedi 29 mars 2008 – siège de la FFC

Membres présents :

Dr BEAUBOIS Hubert – MFR Languedoc Roussillon
Dr BERNOU Patrick – MFR Côte d'Azur
Dr BOURZAT Jean – MFR Limousin
Dr CALVEZ Alain – PDT CR Pays de la Loire
Me CONTESSE Florence – FFC
Dr CROUZY Jean-Yves – Médecin du Pôle Espoirs de Guéret
Dr DUTEY Philippe – MFR Rhône Alpes
Dr EINSARGUEIX Gilles – Médecin MJS
Dr GIRARDOT Patrick – MFR Champagne
Dr GOILLANDEAU Jean-Pierre – Médecin d'équipe Bouygues Telecom
Dr GUEGAN Michel – Médecin d'équipe Bretagne Armor Lux
Dr GUINOT Michel – Médecin Fédéral National Adjoint
Dr LECOQ Anne-Marie – MFR Orléanais
Dr MATTER François – MFR Alsace
Dr MEDINA José – MFR Midi Pyrénées
Dr MEGRET Armand – Médecin Fédéral National
Dr MENARD Joël – Médecin d'équipe Crédit Agricole
Dr MEZIER Eric – MFR Bourgogne
Dr NICOLET Gérard – MFR Franche Comté
Dr PERONNE Jacques – MFR Normandie
Dr PONARD Jean – MFR Rhône Alpes
Dr POYET François – MFR Auvergne
Dr PREVOT Michel – MFR Pays de la Loire
Dr RIVAT Pascal – MFR Picardie
Dr ROLLET Marc – Médecin d'équipe Roubaix Lille Métropole
Dr THORIBE Bertrand – Médecin équipe de France dames
Dr VENTURI Cécile – Médecin du Pôle France Insep
Me VILLEY Valérie – FFC

Membres excusés :

Dr BARON Jean-François – Médecin de l'équipe Agritubel
Dr BEDOUCHA Philippe – Médecin de l'équipe Auber 93
Dr BOUVAT Eric – Médecin de l'équipe AG2R La Mondiale
Dr CERVETTI Jean-Pierre – Médecin du Pôle France Aix en Provence
Dr CHARLAND Thierry – Médecin du Pôle Espoir de Lorient
Mr CHARPIN Christian – Délégué des Kinésithérapeutes
Mr CLUZAUD Patrick – Directeur Technique National FFC
Dr COCHE Jean-Louis – Médecin équipe de France VTT
Dr COUILLEROT Pierrick – Médecin équipe de France Piste Juniors
Dr DAUM Bernard – MFR Lorraine
Dr DONNADIEU Richard – MFR Nlle Calédonie
Dr FOUNINI Abdou – Médecin du Pôle Espoirs de la Roche sur Yon
Dr GENSON Francis – MFR Aquitaine
Dr GRANGER Daniel – Médecin du Pôle Espoirs de Caen
Dr GRAZIANA Daniel – MFR Bretagne
Dr GUILLAUME Gérard – Médecin de l'équipe Française des Jeux
Dr IZARD Philippe – Médecin du Pôle Espoirs de Toulouse
Dr LABOUREL Marie-Christine – MFR Guadeloupe
Dr LAGARDE Jean-Marie – Médecin équipe de France Piste

Dr LAVIE Albert – MFR Nord pas de Calais
Dr OLAGNIER Henri – Médecin du Pôle Espoir de Saint Etienne
Mr PITALLIER Jean – Président de la FFC
Dr ROLLAND Philippe – MFR Poitou Charentes

Membres Absents :

Dr BADAMIA Krishna – MFR La Réunion
Dr BOULARD Jean-Louis – Médecin du Pôle Espoirs de Saint Brieuc
Dr CHRESTIAN Roger – MFR Provence
Dr CHRISTOPHE Jacques – Médecin équipe de France Cyclo Cross
Dr CRAVIC - Médecin du Pôle Espoirs de Fontainebleau
Dr DUVERNEY Jean-Marc – Médecin équipe de France VTT
Dr GROSBETY Jean-Yves – Médecin du Pôle Espoirs Wasquehal
Dr GUERRA Gilles – MFR Ile de France
Dr LUPON Charles-Edouard – MFR La Martinique
Dr NAVARRE Christian – Médecin du Pôle France de Bourges
Dr NIAMKE Serge –Médecin de l'équipe Cofidis
Dr ROUILLON Jean-Denis – Médecin du Pôle Espoirs de Besançon

Sommaire :

I.	Intervention du Dr Alain CALVEZ	3
II.	Intervention du Dr Armand MEGRET	3
III.	Intervention du Dr Michel GUINOT	3
IV.	Intervention du Dr Michel PREVOT et tour de table des médecins fédéraux régionaux.....	3
V.	Tour de table des médecins de pôle.....	4
VI.	Tour de table des médecins d'équipes professionnelles	4
VII.	Tour de table des médecins d'équipes de France	4
IX.	Annonce du programme du colloque médical de la FFC.....	4
X.	APMSC	4

I. Intervention du Dr Alain CALVEZ

Discussion autour de l'affaire Sulpice et des devoirs de conseils :

- La FFC est condamnée pour défaut de conseil la proposition d'individuelle accident doit être systématiquement proposée mais la FFC n'a pas été tenue responsable de l'accident.
- Club condamné pour défaut de conseil de port du casque obligatoire.

En conséquence le port du casque est rendu obligatoire dans le règlement à l'entraînement individuel ou collectif et en compétition.

Débat autour de la façon d'informer les compétiteurs (document écrit, lu, proposé ?)

Rappel autour de la nécessité d'établir un contrat entre médecin de surveillance de compétition et l'organisateur de courses (diaporama établi par le Dr GRAZZIANA comité de Bretagne qui sera adressé par e mail aux membres de la CMN avec le document réalisé par le groupe de travail afin d'être complété et mis à jour).

II. Intervention du Dr Armand MEGRET

- Informations :
 - Internationales : Implications du conflit UCI/ASO/FFC sur le « suivi médical » et les contrôles antidopage. Rappel de la distinction entre les prélèvements inopinés à titre de dépistage destinés à effectuer des contrôle urinaires et le suivi sanitaire pour lequel il ne peut y avoir de transmission à une autorité administrative. Armand MEGRET insiste sur l'étanchéité entre les prélèvements sanguins effectués à titre disciplinaire et le suivi médical (voir la diapositive sur le positionnement des différents acteurs médicaux basé sur le code de déontologie médicale)..

Quel(s) rôle(s) la FFC en tant qu'autorité sportive labellisant les compétitions peut jouer en cas de contre-indication médicale apparente ? Demande d'accès à un minimum d'informations médicales des coureurs participants à ces compétitions.

- Présentation de la multiplicité des différents dispositifs de lutte antidopage (et de leur coût) imposé par les diverses autorités sportives montrant l'escalade de la contrainte imposée aux coureurs (diaporama en PJ). Commentaires et réflexions par rapport à l'éthique de la profession médicale et de la remise en question des libertés individuelles.
- Modifications des règlements des commissions médicales (guide élaboré par le MSJS explicité par le Dr Gilles EINSARGUEIX). Le travail est en cours d'élaboration et le document circulera entre les différents membres de la CMN.
- Exposé des différents groupes de réunion autour de la médecine du Sport. Le regret du manque d'homogénéité est exprimé.
- Suivi psychologique : réflexion sur la difficulté de mise en place, intérêts dans sa forme actuelle pour le sportif ?
- Problème du passage des sportifs sanctionnés dans les antennes médicales de prévention du dopage : voir avec le juriste de la FFC pour qu'on s'assure de leur passage.

III. Intervention du Dr Michel GUINOT

Présentation du rapport d'activité de la médecine fédérale (Cf. rapport d'activité et diaporama joint).

Présentation du rationnel justifiant la nécessité du suivi particulier des IGF1 bas, notamment la pratique d'une ostéodensitométrie

Discussion autour des façons de prévenir les conduites restrictives.

IV. Intervention du Dr Michel PREVOT et tour de table des médecins fédéraux régionaux

- Problème de liste espoirs hors structures (231 coureurs) communiquée tardivement après la délivrance de la licence lié à des difficultés de repérage sur le système informatique de la FFC.
- Difficultés de réalisation d'un bilan diététique et psychologique et du deuxième examen chez l'ensemble des sportifs.
- Problème de la prise en charge financière évoqué par Pascal RIVAT (par exemple faire convention CREPS /FFC pour la population suivie en Picardie). Ces bilans sont normalement financés par la convention d'objectifs FFC/MSJS.

Rappel sur les objectifs sanitaires de l'évaluation psychologique. Discussion autour de la qualification des professionnels qui doivent effectuer ce bilan.

Armand MEGRET rappelle que l'organisation du deuxième suivi laissée aux médecins fédéraux régionaux. Ils doivent donc informer les sportifs de ce suivi (exemple de François MATTER qui délivre systématiquement un courrier avec un questionnaire d'évaluation psychologique et diététique).

Patrick GIRARDOT fera une proposition écrite de son appréciation du rôle du médecin fédéral régional qu'il a exposée.

V. Tour de table des médecins de pôle

Difficultés variables en fonction du type de structure.

Difficulté pour obtenir un compte-rendu psychologique.

VI. Tour de table des médecins d'équipes professionnelles

Pas de difficultés majeures à appliquer le suivi médical réglementaire pour les médecins présents. Difficultés pour le médecin d'équipe pour joindre et voir les coureurs en dehors des courses ou des stages de regroupement compte tenu de la dispersion.

VII. Tour de table des médecins d'équipes de France

Difficulté d'obtention des renseignements médicaux (biologie, plateaux techniques, contre-indication).

VIII. Projet d'étude de suivi des équipes de France féminines présenté par Bertrand THORIBE (diaporama joint)

Questions posées : mise en relation des charges d'entraînement et des conséquences sanitaires ?

Relation poids de forme, masse grasse optimale ?

Suivi sur 4 ans.

Discussion autour de l'organisation de l'étude (coût, financement, CPP)

Armand MEGRET demande un rapprochement avec le Dr Carole MAITRE, gynécologue INSEP, qui lance une étude sport et femme dans le cadre de la commission médicale du CNOSF

IX. Annonce du programme du colloque médical de la FFC

Anne-Marie LECOQ informe que le colloque se tiendra à Orléans le 4 octobre 2008 sur le thème de la fatigue chez le cycliste.

X. APMSC

Difficultés pour percevoir la subvention du comité de Guadeloupe (colloque d'Octobre 2007) malgré l'envoi de courrier de rappel. A refaire.

Approbation des comptes